

Le
petit

Chassère

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône # 21 - juillet 2025



DOSSIER
POUR UNE VILLE
SÛRE ET PAISIBLE

NOUVEL ESPACE

C.C INTERMARCHÉ CHASSE SUD



Krys
J. TORRILHON
P. Y. GIROD

SOMMAIRE #19

p 4 Retour en images

p 5 Agenda des élus

p 6-9 Sécurité

p 11 C'est voté

p 12-20

La vie de la commune
Aménagement • Vie
scolaire • Santé - solidarité
• Environnement • Travaux
• Urbanisme •

p 21-27

La vie de nos associations

p 28

Du côté de l'agglomération

p 29 Pour infos

p 29 Etat-civil

p 30-31 Projet
Milwaukee

p 32 Patrimoine

p 33 Courrier des lecteurs

p 34 Tribunes

p 36 Agenda

Mairie de Chasse-sur-Rhône
Place Jean Jaurès - CS 50004
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 24 48 00

www.chasse-sur-rhone.fr

**Nouveaux horaires
d'ouverture au public :**
Du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h

Magazine trimestriel de la commune
de Chasse-sur-Rhône
Tirages : 3 400 exemplaires
Dépôt légal de parution

Directeur de la publication : Christophe Bouvier
Rédaction : pôle communication /
Crédit photos : images couverture
© Chasse-sur-Rhône / associations /
freepick / Adobestock / Noun Project
Conception/réalisation :
Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22
Imprimé sur du papier 100% recyclé.



LE MOT DU MAIRE



Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances
de l'Agglomération

Chers Chassères,

Avec l'arrivée de l'été, votre nouveau journal municipal vous invite à découvrir les temps forts qui animent notre commune en cette saison propice aux loisirs et aux projets partagés.

Depuis plusieurs semaines, les beaux jours nous accompagnent, et avec eux, des réalisations concrètes au service du cadre de vie des habitants.

Nous avons récemment inauguré le Parc de Moleye, un espace réaménagé pour le plaisir de tous, où le nouveau parcours de santé équipé d'agrs sportifs est venu enrichir l'offre de détente et d'activité physique en plein air.

Dans le même esprit, le parc Haour a été inauguré dans une version entièrement repensée, offrant désormais des accès facilités vers plusieurs lieux clés de la ville, tels que la bibliothèque, l'école ou encore la Mairie.

Ces réalisations viennent renforcer la présence des espaces verts en cœur de ville, à un moment où le début d'été, marqué par des chaleurs extrêmes, nous rappelle à quel point ils sont essentiels pour lutter contre les îlots de chaleur et mieux respirer.

C'est notre boussole notamment depuis le déclenchement de l'état d'urgence climatique en 2020 : aménager une ville plus respirable et résiliente face aux dérèglements climatiques.

Dans cette volonté de bâtir une ville plus agréable à vivre la culture joue, elle aussi, un rôle essentiel. Cette année, la Fête de la Musique s'est installée dans le quartier de la Mairie, et le succès a été au rendez-vous !

Un nouveau décor, une ambiance festive, et surtout une belle affluence de participants, venus profiter d'une programmation vivante et fédératrice. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de ce moment une réussite.

“ C'est notre boussole notamment depuis le déclenchement de l'état d'urgence climatique en 2020 : aménager une ville plus respirable et résiliente face aux dérèglements climatiques. ”

Dans ce numéro, vous retrouverez aussi un dossier consacré à la sécurité, un sujet important pour chacun d'entre nous. Vous y découvrirez les différentes actions menées localement pour renforcer le sentiment de tranquillité dans tous les quartiers, en lien avec les habitants et les partenaires de terrain.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles vacances d'été, que vous partiez loin

ou que vous profitiez de notre belle commune. L'essentiel, c'est de pouvoir souffler un peu, se ressourcer et passer du bon temps.

Bonne lecture !

Christophe Bouvier
Maire de Chasse -sur-Rhône

RETOUR

EN IMAGES

Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.

1. CONSEIL DES SAGES (MILWAUKEE)

13 mai

Les membres du Conseil des Sages ont rencontré les jeunes du projet « De Chasse à Milwaukee » pour un échange intergénérationnel autour de l'histoire locale et du patrimoine. Une belle rencontre marquée par le dialogue, la mémoire et l'ouverture à l'international.



5. CARAVANE JAZZ

1^{er} juin

Chasse-sur-Rhône a accueilli une étape de la Caravan'Jazz dans le cadre du festival Jazz à Vienne. Le bassin nautique a fait le plein pour applaudir la fanfare lyonnaise Tzila Brass, dont les sonorités cuivrées et les influences balkaniques ont fait vibrer le public. Une belle matinée rythmée, festive et très suivie.



© Photosang pour sang sport

2. FÊTE DE L'ÉCOLE

14 juin

La fête de l'école a été l'occasion pour chaque classe des établissements de Chasse-sur-Rhône de se représenter devant les familles. Tombola, jeux, stands et restauration ont rythmé cette journée placée sous le signe de la bonne humeur. Bravo au Sou des écoles pour l'organisation de ce moment !



3. FOULÉE CHASSÈRE

13 avril

Près de 500 coureurs ont pris le départ des Foulées de Chasse-sur-Rhône, au profit de la recherche contre le lymphome. Trois parcours, une belle ambiance solidaire, et une participation record pour cette 16^e édition organisée par l'association Sang pour Sang Sport.



6. FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin

Du concert des élèves à celui des groupes professionnels, la Fête de la musique a rassemblé toutes les générations. L'après-midi a débuté avec les Fabriks, les CM2 et les classes orchestres, avant de se poursuivre place de la Mairie avec IPA, Freedom Live et Abdul and The Gang. L'événement a aussi été l'occasion d'inaugurer le Parc Haour.



Retrouvez les prochaines dates sur notre site chasse-sur-rhone.fr

AGENDA

DES ÉLUS

1. Café commerçant •

Dans une volonté de renforcer le dialogue avec les acteurs économiques, un temps d'échange a été organisé avec les commerçants, autour des projets en cours et des perspectives d'animation commerciale de la Ville.



4. Jeudis citoyens •

Les élus vous retrouvent pour un moment privilégié d'échanges avec les habitants. Ces rendez-vous permettent un dialogue direct et sans filtre sur les sujets du quotidien.



2. Inauguration Pilat II •

Au chemin du Lot, la municipalité a participé à l'inauguration de la seconde tranche du programme Les Terrasses du Pilat, un ensemble de logements contribuant au développement résidentiel de la commune. L'occasion de saluer le travail mené avec les bailleurs sociaux et les entreprises locales.



5. Rencontres de quartiers •

Organisées dans différents secteurs de la Ville, ces rencontres permettent de faire le point sur les projets en cours, les enjeux locaux et les propositions d'aménagement, dans une démarche participative et transparente.



3. Commémoration du 8 mai 1945 •

La Ville de Chasse-sur-Rhône a rendu hommage aux combattants et victimes de la Seconde Guerre mondiale à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945. La Marseillaise et le Chant des Partisans, interprétés par les membres de la MJC/École de musique et les élèves de l'école Pierre Bouchard, ont résonné avec émotion, rappelant l'importance du devoir de mémoire.

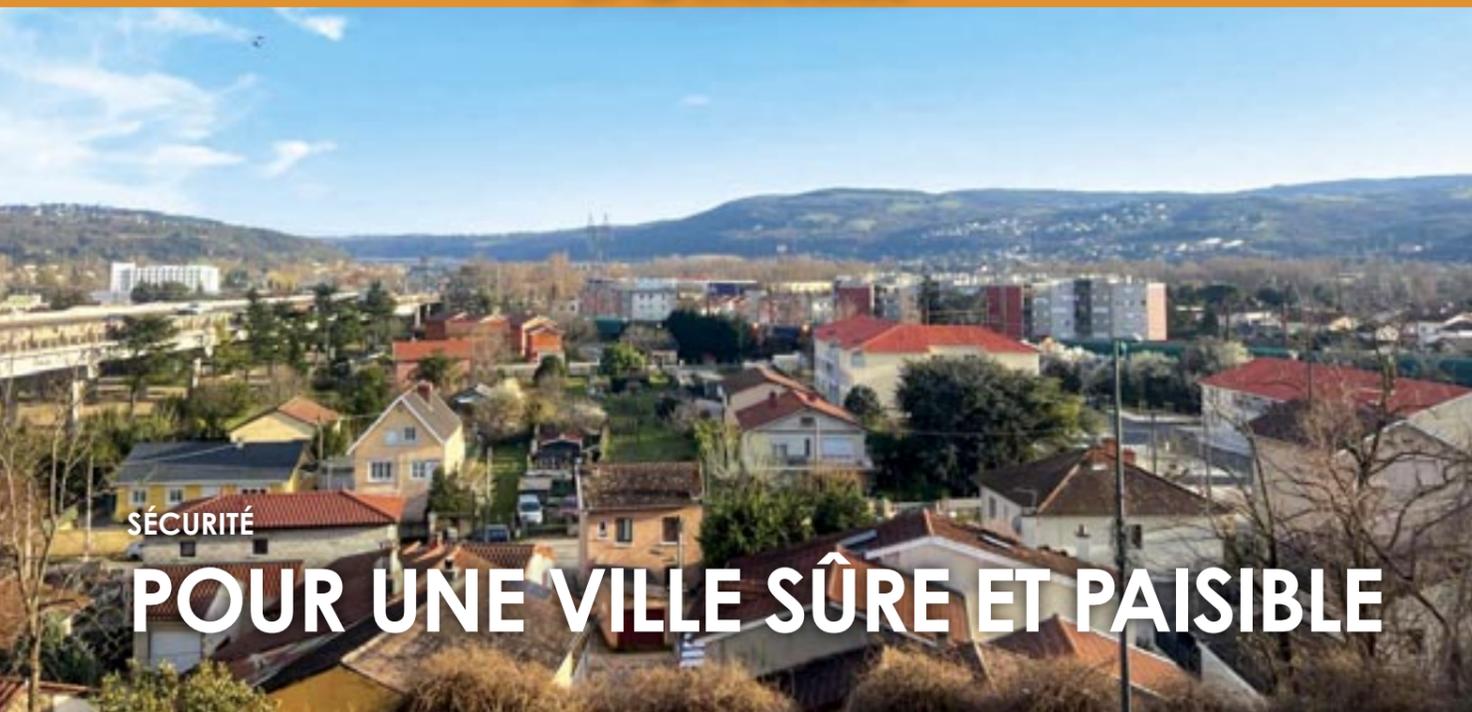


4. SILENCE DES CHAMPIGNONS

19 avril

Les tout-petits ont été invités à un voyage sensoriel unique avec le spectacle « Le silence des champignons ». Cette création musicale et visuelle a transporté les enfants de 2 à 6 ans dans un monde poétique peuplé d'instruments insolites et de drôles de champignons.





SÉCURITÉ

POUR UNE VILLE SÛRE ET PAISIBLE

À Chasse-sur-Rhône, la tranquillité publique et la sécurité du quotidien constituent des priorités fortes pour la municipalité. Parce que bien vivre ensemble commence par le sentiment de sécurité, la commune agit au quotidien, en lien étroit avec les forces de l'ordre, les services de secours, les partenaires institutionnels et les habitants.

Prévention, vigilance partagée, lutte contre les incivilités, interventions rapides, sensibilisation aux risques : de nombreux dispositifs sont aujourd'hui déployés pour faire de Chasse-sur-Rhône une ville plus sûre et paisible.

Du renforcement de la présence de la police municipale à la mise en place d'un réseau de voisins vigilants, en passant par la sécurisation des abords des écoles ou encore la gestion des risques naturels et technologiques, la collectivité œuvre sur tous les fronts pour garantir à chacun un cadre de vie apaisé.

Parce que la sécurité n'est pas seulement l'affaire des pouvoirs publics mais celle de tous, la commune poursuit également ses efforts pour informer, impliquer et accompagner les habitants dans une démarche de vigilance partagée et de prévention durable.

De nombreux investissements matériels pour la sécurité des Chassères !

• Aménagement de locaux pour la police municipale

Afin d'accompagner l'action quotidienne de la police municipale, de nouveaux locaux modernes et fonctionnels ont été aménagés. Ces infrastructures comprennent :

- Des bureaux adaptés pour accueillir les usagers et effectuer les démarches administratives dans de bonnes conditions et en respectant la confidentialité des usagers.
- Un centre de supervision urbain (CSU) dédié à la vidéoprotection, permettant un suivi des images issues des caméras déployées sur la commune. Un atout précieux dans la lutte contre les incivilités et les actes de délinquance.

La municipalité a également mis en place un dispositif de vidéo-verbalisation. Grâce aux caméras déjà installées, il est désormais possible de verbaliser à distance les infractions constatées, notamment celles liées au

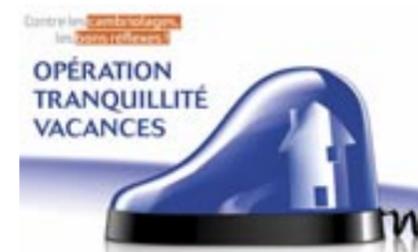
stationnement gênant, à la circulation dangereuse ou encore à l'abandon de déchets. Ce système dissuasif complète utilement l'action de terrain des policiers municipaux.

En conclusion, l'alliance entre la technologie et les moyens humains permet d'optimiser l'efficacité des actions menées.



Renfort des effectifs : deux nouveaux gendarmes affectés

La présence sur le terrain est essentielle pour assurer une sécurité de proximité. Deux nouveaux gendarmes ont été affectés à la brigade locale, renforçant ainsi le partenariat entre la police municipale et la gendarmerie. Leur mission : intervenir plus efficacement et rapidement au service de la population.



L'Opération Tranquillité Vacances permet aux particuliers de demander la surveillance de leur domicile pendant leur absence prolongée, comme lors de vacances. Pour s'inscrire, il suffit de remplir un formulaire en ligne sur le site des services publics ou de la gendarmerie. Les forces de gendarmerie effectuent des patrouilles autour de votre logement pour assurer sa sécurité. Ce service est gratuit et vise à prévenir les cambriolages et les tentatives d'effraction.



Salah Bouchama, adjoint à l'environnement, la sécurité et la prévention des risques souligne

« Face aux incivilités et aux actes de délinquance, la prévention est un levier indispensable. Cela passe par des outils efficaces sur le terrain, un dialogue permanent avec les forces de gendarmerie, mais aussi par un partenariat solide avec des acteurs engagés comme l'association PRÉVENIR, présente de longue date sur notre territoire. Grâce à cette synergie, nous obtenons des résultats puisque d'après les chiffres de la Gendarmerie, le taux de tentatives de cambriolages dans la Commune est en nette diminution de 50% depuis le 1^{er} janvier 2025. »



Prévention de la délinquance : un pilier essentiel du vivre ensemble

La prévention reste un levier central dans la politique de sécurité de la ville. En complément de la répression, des actions éducatives et citoyennes sont menées pour prévenir les comportements à risque et favoriser le respect des règles.

AVEC L'ASSOCIATION PRÉVENIR : UN TRAVAIL DE FOND AUPRÈS DES JEUNES ET DES FAMILLES

La commune s'appuie sur le travail de l'association **PRÉVENIR**, qui intervient auprès des publics les plus exposés. Son objectif :

développer le dialogue, favoriser la responsabilisation et prévenir les actes de délinquance dès le plus jeune âge.

Grâce au soutien de la Mairie, l'association dispose d'un local en plein cœur du quartier des Barbières.

Le partenariat ne s'arrête pas là puisque la Mairie a recours à l'association très régulièrement pour des chantiers ou bien une participation aux moments de partages comme la confection des goûters pour nos aînés.

UN PARTENARIAT INNOVANT AVEC LE PARQUET JUDICIAIRE

Chasse-sur-Rhône expérimente, en lien avec le parquet, un dispositif de **rappel aux obligations légales et citoyennes**. Ce mécanisme vise à **sensibiliser les contrevenants**, notamment les mineurs, aux conséquences de leurs actes, dans une logique de responsabilisation plutôt que de simple sanction. A travers cette initiative, le Maire de la Commune, accompagné par de nombreux partenaires (l'agglomération, la communauté éducative ou encore PRÉVENIR) ont pu mettre en œuvre ce dispositif de rappels à l'ordre lorsqu'il s'imposait. A ce jour, 11 rappels à l'ordre ont eu lieu en Mairie.



Sécurité routière : AGIR POUR DES DÉPLACEMENTS PLUS SÛRS

Parce que la sécurité ne s'arrête pas aux portes des bâtiments publics, la commune agit aussi sur les routes. Prévention, aménagements et contrôles : tout est mis en œuvre pour protéger piétons, cyclistes et automobilistes au quotidien.

Un feu tricolore ralentisseur pour sécuriser l'avenue François Mitterrand

Un feu tricolore ralentisseur a été installé devant la poste, sur l'avenue François Mitterrand. Il est désormais en service et a pour objectif de faire respecter la limitation de vitesse fixée à 30 km/h sur cette portion de voirie.

Ce feu, d'un type particulier, fonctionne selon un principe simple mais efficace : il ne passe au vert que si le véhicule approchant respecte la vitesse autorisée. En cas de dépassement, le feu reste rouge, contraignant l'automobiliste à s'arrêter. Par ailleurs, ce dispositif intègre également une fonction de priorité piétonne.

Des chicanes pour apaiser la circulation

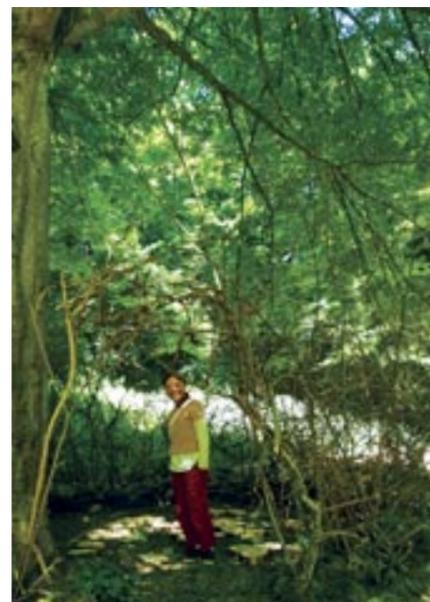
Plusieurs chicanes ont été installées afin de réduire la vitesse des véhicules et d'améliorer la sécurité des riverains. Trois voies particulièrement concernées par une circulation jugée excessive ont été ciblées : la rue Clémenceau, la rue des Barbières et le chemin de Charmotte. Ces aménagements visent à contraindre naturellement les automobilistes à ralentir, rendant la voirie plus sûre pour tous les usagers. Les travaux ont été réalisés par l'agglomération, en concertation avec la commune, dans le cadre d'une politique de sécurisation des voies urbaines.

Des box à vélo sécurisés installés à la gare et devant la Mairie

Des box à vélo sécurisés ont été installés pour encourager les mobilités douces et faciliter le stationnement des vélos en toute sécurité.

Ces équipements ont été placés à des points stratégiques : l'un à proximité immédiate de la gare, pour les usagers combinant train et vélo, et l'autre en centre-ville, devant la Mairie, pour les déplacements du quotidien.

Accessibles uniquement via un système de verrouillage sécurisé, ces box offrent une solution pratique et rassurante aux cyclistes. Une initiative portée par l'agglomération, en lien avec la commune, dans le cadre de sa politique de promotion des modes de déplacement alternatifs à la voiture.



Aicha Gacem,
Adjointe à
l'urbanisme

« Il est de notre devoir de protéger cet écrin de nature, non seulement pour la faune et la flore qu'il abrite, mais aussi pour les générations futures. L'instauration d'un arrêté de biotope permettrait de poser un cadre clair, juridique et respectueux des équilibres écologiques du site ».



Protéger la population face aux risques naturels et sanitaires

Assurer la sécurité des habitants, c'est aussi anticiper et gérer les risques liés à l'environnement et à la santé publique. Chasse-sur-Rhône, territoire exposé à des risques naturels (inondations, mouvements de terrain...) mais aussi à des enjeux sanitaires modernes, agit pour renforcer sa résilience et préserver son cadre de vie.

UN ARRÊTÉ DE BIOTOPE POUR PROTÉGER UN SITE SENSIBLE !

Dans une démarche de préservation des milieux naturels et de prévention des risques, la commune a demandé, lors du dernier Conseil municipal, la mise en place d'un arrêté de protection de biotope pour le vallon du Gorneton.

Ce dispositif réglementaire vise à protéger un espace à haute valeur écologique, menacé par des pressions humaines ou environnementales. En limitant certaines activités sur ce secteur sensible, l'arrêté permettra :

- de préserver la biodiversité locale,
- de prévenir la dégradation des sols et les ruissellements,
- et de maintenir une barrière naturelle contre certains risques (érosion, crues...).

Ce choix fort traduit la volonté municipale d'articuler protection de la nature et sécurité des habitations.

PFAS : UNE VIGILANCE SANITAIRE RENFORCÉE

La Commune est engagée depuis le premier jour sur la question des PFAS, ces polluants éternels dont les effets sur la santé et l'environnement suscitent une inquiétude croissante. Consciente de l'enjeu sanitaire que représente cette pollution diffuse mais persistante, Chasse-sur-Rhône a immédiatement pris part à la mobilisation collective autour du sujet.

Retrouvez le détail des actions engagées sur les PFAS aux pages 21-22 de ce magazine.

VERTAILLES 
Votre jardin comme le nôtre !

ÉLAGAGE
 ABATTAGE
 SOINS AUX ARBRES

TRAVAUX
 TOUTES HAUTEURS

TAILLE DE HAIES

GESTION
 DES DÉCHETS

RECRUTE

06 20 68 05 97
 contact@vertailles.fr • 69360 TERNAY •



**PLUS DE
 40 PRODUCTEURS LOCAUX**

**Les Saveurs
 de Communay**

Fruits, Légumes, Viande, Charcuterie, Poisson,
 Produits laitiers, Epicerie salée et sucrée,
 Glaces, Bières et vins, Pain, Paniers garnis...

**Produits
 locaux** Mercredi au vendredi
 9h/12h - 15h/19h
 Samedi
 9h/18h

 60 rue du 9 Juin 1944
 69360 Communay
 www.lessaveursdecommunay.com
 06 07 56 84 61

C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



Une séance du Conseil municipal s'est tenue depuis le dernier magazine : **le 23 juin 2025**

Vous pouvez d'ailleurs retrouver, le compte-rendu de l'ensemble des conseils municipaux en ligne sur <https://chasse-sur-rhone.fr/Conseil-municipal/>

Vous pouvez assister librement à la prochaine séance du Conseil municipal : **le 29 septembre 2025 à la salle Jean Marion.**

Les délibérations votées à retenir :

• **Vote d'un bouclier réglementaire pour protéger le Vallon du Gorneton**

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité une demande de protection environnementale pour le vallon du Gorneton. La Commune sollicite l'État pour la création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), afin de préserver ce site remarquable, abritant notamment le hibou grand-duc, espèce protégée.

Cette décision s'inscrit dans les engagements de Chasse-sur-Rhône en faveur de la transition écologique, renforcés par la déclaration d'urgence climatique votée en 2020.

• **Elargissement de l'accès aux repas à 1 euro dans les cantines scolaires (voir p. 14)**

• **Adoption d'un règlement intérieur pour le fonctionnement des transports scolaires**

La Ville a adopté un règlement pour le bon fonctionnement des transports scolaires. Co-construit avec l'association des parents d'élèves, ce cadre vise à garantir des trajets sereins, à prévenir les incivilités et à améliorer l'organisation du service pour tous les usagers.

• **Le bus FRANCES SERVICES double ses permanences à Chasse-sur-Rhône**

Le Conseil municipal a validé le renforcement de l'accès aux services publics avec le doublement des permanences du bus France Services. Présent à Chasse-sur-Rhône depuis 2021, ce service mobile assuré par le PIMMS Isère est désormais disponible **tous les jeudis matin et après-midi** sur la place Jules Ferry. Une mesure concrète pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives, au plus près de chez eux.

• **Soutien à nos commerces de proximité !**

La Ville soutient le commerce local en apportant une aide à la boulangerie COTE & PAIN, située rue Pasteur, pour la rénovation de sa devanture et l'acquisition de nouveaux équipements. Ce soutien s'inscrit dans un partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Vienne Condrieu Agglomération. Une action concrète pour renforcer le dynamisme économique de proximité et la vitalité des quartiers.

• **Adoption d'un vœu contre les idéologies de haine et d'exclusion**

Le Conseil municipal a adopté un vœu réaffirmant son attachement aux valeurs républicaines et sa ferme opposition aux idéologies de haine et d'exclusion. Chasse-sur-Rhône défend une société solidaire, inclusive et respectueuse de tous, fidèle à ses engagements pour le vivre-ensemble.

Retrouvez le procès verbal de toutes les séances du conseil municipal sur www.chasse-sur-rhone.fr
 > rubrique « Au conseil municipal »
 ou en flashant le code ci-contre.



BIENVENUE À "MON REFUGE MONTESSORI" !



Passionnée par l'éducation et le développement des tout-petits je me suis d'abord formée en tant qu'Éducatrice de Jeunes Enfants puis j'ai effectué une formation d'éducatrice Montessori (AMI). Je propose mes services pour l'éveil et l'épanouissement des enfants directement dans ma maison à Chasse-sur-Rhône.



Je vous accueille chaleureusement, ainsi que vos enfants dès leur naissance (je peux vous conseiller des jeux d'éveil adaptés à votre bébé). Lors de mes ateliers, chaque enfant bénéficie d'un temps privilégié pour s'immerger dans la lecture et explorer le matériel pédagogique Montessori. Cela stimule le langage, motricité fine, ainsi que des compétences en mathématiques. Lorsque le temps le permet, je propose un parcours de motricité en extérieur dans mon jardin, offrant ainsi une expérience complète et stimulante. En plus de ces ateliers, je mets à votre disposition une large gamme de services : garde d'enfants lors d'événements familiaux tels que les mariages, et soutien scolaire pour accompagner vos enfants dans l'apprentissage de l'écriture, de la lecture et bien plus encore.

**N'hésitez pas à me contacter au 06 46 53 94 46
 ou refuge.montessori@gmail.com**

Courant de l'automne-hiver, une jolie salle, avec ouverture sur le jardin, sera disponible avec accès pour les personnes à mobilité réduite.

Je serai ravie de vous accueillir à "Mon refuge Montessori" pour contribuer au développement harmonieux de vos enfants.

Delphine Girardet



COMMUNE

LA VIE DE LA

AMÉNAGEMENT

Une nouvelle aire de jeux et des agrès sportifs au complexe de Moleye !

Le complexe de MOLEYE se transforme en vrai parc : une toute nouvelle aire de jeux, moderne et accessible à tous, vient d'ouvrir ses portes ! De nouveaux agrès sportifs viennent également d'être mis en place sur le parcours de santé. Un espace repensé pour le plaisir des petits comme des grands, mêlant sport, détente et convivialité.

LES AIRES DE JEUX :

- Trois balançoires nids
- Un trampoline au sol
- Un parcours bois d'équilibre
- Des cabanes en osier
- Un parcours de tronc, façon mikado géant

Ce projet vient compléter l'équipement du site, où une tyrolienne a déjà été mise en œuvre en 2022 pour un montant de 30 000 €, financée par le budget du Conseil municipal des enfants.

En complément, 6 terrains de pétanque ont été aménagés pour les petits, mais aussi les plus grands.



PARCOURS DE SANTÉ :

De plus, la Municipalité a souhaité installer de nouveaux agrès sportifs tout au long du parcours de santé existant.

Les agrès du parcours de santé :

- Un saut de rivière
- Des barres fixes horizontales
- Des barres parallèles
- Une échelle horizontale
- Un espalier
- Une planche abdo



Christophe Bouvier, Maire de Chasse-sur-Rhône,

« Ce projet est l'illustration concrète de notre engagement en faveur d'un cadre de vie agréable et du bien-être des habitants.

Il répond à des attentes fortes, notamment des familles et des jeunes pour des équipements accessibles, inclusifs et tournés vers la nature. Grâce à la mobilisation des élus, des services municipaux et du Conseil des enfants, le Parc de Moleye devient un véritable lieu de rencontre, de loisirs et de partage pour toutes les générations. »



VIE SCOLAIRE

La ville élargit l'accès aux repas à 1€ dans les cantines scolaires !

La Ville de Chasse-sur-Rhône renforce son bouclier tarifaire pour la rentrée 2025/2026, en élargissant les repas à 1 euro à de nombreuses familles chassères.

Alors qu'**aucune hausse n'a été appliquée** sur les services essentiels à la vie quotidienne des enfants et des familles depuis le début du mandat, la Ville a décidé, lors du Conseil municipal du 23 juin, d'aller encore plus loin en élargissant **l'accès au repas à 1€ dans les cantines scolaires**.

Avec cette nouvelle mesure :

- Près de 70 % des familles chassères paieront désormais 2,40€ ou moins par repas pour leurs enfants à la cantine.
- Parmi ces familles, **le nombre de foyers bénéficiant du tarif à 1€ connaîtra donc une progression remarquable et va doubler à la rentrée prochaine.**

Malgré **un coût réel de 10 à 12€** par repas pour cette collectivité. Cette mesure de pouvoir d'achat s'inscrit dans une série d'actions concrètes désormais connues sous le nom de « Bouclier tarifaire » à Chasse-sur-Rhône.



Les inscriptions pour le transport scolaire sont ouvertes !

Les transports scolaires de la Ville disposent désormais d'un règlement intérieur. Ce document, co-construit avec l'association des parents d'élèves, vise à garantir la sécurité et le bon fonctionnement du service. Il fixe les règles de comportement à respecter pour assurer des trajets sereins pour tous les élèves. **Retrouvez toutes les modalités d'inscription, ainsi que le règlement, sur le site internet de la Ville**

Retrouvez le nouveau barème via ce QR CODE



Catherine Martin,
Adjointe à l'éducation

« Dans un contexte de hausse générale des prix, l'extension du repas à 1€ est une réponse concrète. Elle traduit notre volonté de soutenir le pouvoir d'achat des familles chassères. En rendant la cantine accessible au plus grand nombre, nous accompagnons les habitants face aux difficultés. C'est une mesure juste, solidaire et fidèle à nos engagements. »

SANTÉ - SOLIDARITÉ



Un goûter pour nos aînés

Le 18 juin, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé son traditionnel goûter des aînés, au bassin nautique. Un après-midi convivial et ensoleillé, marqué par les sourires, les échanges et la présence attentive des élus. Le goûter assuré par les jeunes de l'association PREVenir, a ravi l'ensemble des participants.



Journées sportives pour les enfants !

Pour clôturer l'année, les élèves ont partagé des journées sportives par cycle, mêlant jeux, rencontres et pique-nique au parc Haour. Les élèves de CM1 ont effectué une sortie vélo de 31 km jusqu'aux Barges à Saint-Cyr-sur-Rhône, encadrés par la Police Municipale et des parents agréés. Cette activité, suite aux séances en classe, s'inscrivait dans le projet « vélo citoyen » de l'USEP.



Lutte contre les moustiques : les aides municipales reconduites

Pour accompagner les habitants face à la prolifération des moustiques tigres, la Ville de Chasse-sur-Rhône renouvelle cette année ses dispositifs de soutien :

- Remboursement jusqu'à 30 euros pour l'acquisition de pièges à moustiques
- Conseils de prévention et gestes à adopter au quotidien



PLAN CANICULE : Le CCAS ET LES ÉLUS MOBILISÉS

Comme chaque été, la Ville active son plan canicule pour protéger les personnes les plus vulnérables. Le registre communal permet de recenser les personnes fragiles ou isolées. En cas de fortes chaleurs, des appels ou visites peuvent être organisés par le CCAS. Une attention précieuse pour celles et ceux qui en ont le plus besoin.

PFAS à Chasse-sur-Rhône : où en est-on, 3 ans après les révélations ?

Le jeudi 12 mai 2022, l'émission Envoyé spécial diffusée sur France 2 révélait une enquête choc sur la pollution aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) dans le sud de la région lyonnaise.

Surnommés les « polluants éternels », ces composés chimiques persistants ont été détectés à des niveaux préoccupants dans l'environnement et, notamment, dans l'eau potable de plusieurs communes, dont Chasse-sur-Rhône. Les résultats de cette enquête ont depuis été partiellement confirmés par les analyses menées par les pouvoirs publics.

Trois ans plus tard, la problématique reste d'actualité et mobilise élus, institutions et habitants. Face à une pollution diffuse, ancienne et encore mal cernée dans toutes ses dimensions, la Mairie de Chasse-sur-Rhône tient à informer la population en toute transparence sur l'état des connaissances et des actions engagées.

Trois ans après les premières révélations, le présent article revient sur l'origine de cette contamination, ses conséquences sanitaires et environnementales, les mesures de surveillance mises en place, ainsi que les solutions envisagées pour garantir durablement la qualité de l'eau distribuée sur notre territoire.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les PFAS, rendez-vous sur le site internet de la Ville de Chasse-sur-Rhône.

UNE ALERTE MÉDIATIQUE, PUIS DES CONFIRMATIONS OFFICIELLES

L'enquête d'Envoyé spécial du 12 mai 2022 a mis en lumière une pollution aux PFAS dans le sud de la région lyonnaise. Les résultats de cette enquête ont été en partie confirmés par des analyses menées par les pouvoirs publics. À ce jour, à Chasse-sur-Rhône, la présence problématique de perfluorés concerne l'eau du robinet. En effet, la commune est approvisionnée en eau du robinet depuis le champ captant de Chasse/Ternay, au bord du Rhône.

La présence de perfluorés dans ce champ captant s'expliquerait par des rejets industriels dans le fleuve, en particulier en amont, à Pierre-Bénite. Les investigations révèlent des

sources de pollution multiples et anciennes, comme l'utilisation de mousse extinctrice lors de l'incendie du port Édouard Herriot en 1987.

UNE POLLUTION DIFFUSE, UN TERRITOIRE LARGEMENT CONCERNÉ

Le territoire concerné est vaste : près d'une centaine de communes touchées, soit environ 200 000 habitants. La présence problématique de perfluorés peut être détectée dans l'eau (comme à Chasse-sur-Rhône), l'air, le sol et l'alimentation (œufs, poissons, légumes).

CHASSE-SUR-RHÔNE : SITUATION LOCALE ET RÉSULTATS D'ANALYSE

À Chasse-sur-Rhône, l'eau du robinet contient entre 140 et 200 ng/L de perfluorés, au-dessus du nouveau seuil européen de 100 ng/L récemment adopté par la France. Ces substances n'étaient jusqu'ici pas encadrées, faute de connaissance suffisante. Malgré ce dépassement, l'Agence Régionale de Santé (ARS) ne préconise aucune restriction de consommation.

QUE SAIT-ON AUJOURD'HUI DES RISQUES POUR LA SANTÉ ?

Toutefois, aujourd'hui, il n'y a pas de valeur toxicologique de référence qui permette d'affirmer qu'au-delà de ce seuil, l'exposition aux perfluorés devient dangereuse. Néanmoins, l'Autorité européenne de sécurité des aliments a établi une recommandation de ne pas dépasser 4,4 ng par kilo de poids corporel et par semaine (pour la somme de 4 PFAS). Un niveau qui peut donc être rapidement dépassé, en particulier pour les bébés et les jeunes enfants.

PFAS DANS LES SOLS ET LES ALIMENTS : QUID DES POLLUTIONS POUR NOTRE COMMUNE ?

À Pierre-Bénite et dans plusieurs communes des alentours, des concentrations inquiétantes en perfluorés ont été retrouvées dans



l'air, dans les sols, mais également dans les légumes, la chair des poules et les œufs produits localement. En application du principe de précaution, la préfecture de Région a recommandé aux personnes résidant dans ces communes et disposant d'un poulailler de ne pas consommer les œufs produits et la chair des volailles.

À ce jour, Chasse-sur-Rhône n'est pas concernée par cette mesure. La Mairie a demandé que des études similaires soient étendues à notre territoire. De plus, la préfecture recommande de ne pas consommer de poissons pêchés le fleuve du Rhône en aval de Pierre-Bénite et dans le Garon.

Quelles actions ont été engagées ?

Par les services de l'État

La préfecture de Région pilote les démarches entreprises pour :

- Surveiller les rejets actuels des entreprises via la DREAL ;
- Contrôler et analyser la présence des PFAS dans différents milieux (air, eau du robinet, fleuves et rivières, sol, chaîne alimentaire) sur le territoire, via l'Agence régionale de santé ;
- Faire les recommandations sanitaires, via l'Agence Régionale de Santé ;

- Assurer l'information de la population et mettre en place un comité de suivi pour les élus locaux.

Sur la production et la distribution d'eau avec traitement des PFAS

Depuis le 1^{er} janvier 2020 et le transfert de la compétence eau potable, Vienne Condrieu Agglomération exerce l'ensemble des compétences liées au petit cycle de l'eau (gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif et des eaux pluviales urbaines). Cela comprend la production et le traitement de l'eau pour la rendre potable, le stockage et la distribution aux abonnés. Pour notre territoire, Vienne Condrieu Agglomération a délégué la production de l'eau potable à SUEZ et au syndicat mixte d'eau potable Rhône Sud à travers son usine située dans le champ captant de Chasse/Ternay.

Chasse-sur-Rhône en première ligne de la lutte contre les PFAS

Dès qu'elle a pris connaissance de cette pollution, la municipalité a alerté les services de l'État, l'Agence régionale de santé ainsi que les services de Vienne Condrieu Agglomération, de SUEZ et du syndicat mixte d'eau potable Rhône Sud.

- Des analyses de la qualité de l'eau ont été réalisées par Vienne Condrieu Agglomération et SUEZ à la demande de la Commune.
- Avec les Maires des communes voisines, plusieurs interpellations ont été faites par courrier afin de mener des études visant à identifier si le sol de notre territoire et donc les légumes, poules et œufs produits localement seraient concernés par une concentration inquiétante de perfluorés.
- Le Maire de Chasse-sur-Rhône a également porté plainte contre X afin qu'une enquête puisse faire toute la lumière sur les origines de cette pollution et sur les risques pour les habitants. Pierre-Bénite a également fait cette démarche. A ce jour, la plainte est toujours en cours d'instruction.
- La municipalité a pris attache avec des parlementaires pour que la question soit traitée au niveau national.
- Mise en place de filtres anti-PFAS dans les cantines scolaires.

Avancées législatives

Depuis le 27 février 2025, la France a franchi une étape majeure dans la lutte contre les PFAS. La loi n° 2025-188, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 20 février 2025, impose une interdiction progressive de l'utilisation de ces substances dans certains produits de consommation courante, avec des échéances précises.

• Réduction progressive de l'exposition aux PFAS.

L'interdiction progressive de leur usage dans les produits cosmétiques, textiles (notamment habillement et sports d'hiver) et autres articles vise à diminuer l'introduction de ces substances dans l'environnement et chez les consommateurs. La Députée de la circonscription de Chasse-sur-Rhône s'est abstenue lors de ce vote.

• Encadrement renforcé des rejets industriels.

L'instauration d'une redevance pollueur-payeur pour les installations classées ICPE émettant des PFAS dans leurs effluents encourage les entreprises à limiter leurs rejets et finance la dépollution.

• Surveillance étendue et systématique.

La loi impose un suivi régulier des PFAS dans l'eau potable sur tout le territoire.

• Débats et limites.

Certaines exemptions, notamment pour les ustensiles de cuisine, soulèvent des questions sur l'efficacité totale de la réglementation, mais la loi constitue un pas majeur vers une meilleure protection environnementale et sanitaire.

Le Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône-Sud et SUEZ ont lancé un projet inédit en France : la mise en place d'une nouvelle technologie de traitement des PFAS dans l'usine d'eau potable de Ternay.

Cette solution innovante va permettre de réduire fortement la présence de PFAS dans l'eau, pour répondre aux futures exigences sanitaires.

Cela permettra de respecter la norme de 100 nanogrammes par litre dès octobre 2025, comme le prévoit la réglementation européenne. Et aller encore plus loin en avril 2026, avec un niveau de PFAS encore plus bas que la norme.

Grâce à ces travaux, près de 170 000 habitants du sud de Lyon auront accès à une eau conforme, saine et durable,

avec une qualité contrôlée et améliorée face aux PFAS.

C'est une grande avancée, puisqu'elle n'enjoint pas une augmentation significative du prix de l'eau dans les prochaines années, et met notre territoire en avance par rapport aux autres collectivités qui devront se conformer à la norme limite de 100 ng/litre dès 2026.



TRAVAUX



1

Réfection de la route Rue du Champ du Roy, aménagement de chicanes et du système d'infiltrations des eaux pluviales.



5

Remplacement des menuiseries à l'école des Georgelières et aménagement d'une nouvelle salle de classe.



4

Installation d'une nouvelle aire de jeux au Parc de Moleye.



3

Réfection d'un tronçon d'enrobé dans le cadre de l'optimisation du réseau.



2

Changement des serrures du Complexe sportif de Moleye.



URBANISME

Transformation du quartier du Château : top départ pour la démolition !



© Google Earth

Attendue depuis de nombreuses années par les habitants, la démolition des trois barres historiques du quartier du Château débutera cet été. Une première étape symbolique et concrète d'un vaste projet de renouvellement urbain qui va profondément transformer le visage de ce secteur.

Rappel des grandes lignes du projet

Porté par Alpes Isère Habitat, en partenariat avec la Ville de Chasse-sur-Rhône, ce projet s'inscrit dans le cadre du programme **Petites Villes de Demain**. Il prévoit la démolition de trois immeubles devenus vétustes et inadaptés aux normes actuelles d'habitation.

À leur place seront construits des bâtiments neufs accueillant :

- 48 logements locatifs sociaux
- 30 logements en accession sociale à la propriété (voir encadré ci-contre)

Comment vont se dérouler les travaux ?

Après plusieurs mois consacrés à des démarches administratives complexes et à la libération de logements occupés illégalement, les travaux débuteront cet été avec les premières opérations préparatoires.

Le chantier s'intensifiera à la rentrée, avec le **curage des bâtiments**, suivi de la **démolition progressive des structures**.

Un chantier sur 6 mois

La démolition devrait durer environ six mois. Elle laissera ensuite place à une nouvelle phase : **la construction des futures résidences, dont les parkings souterrains seront les premiers éléments réalisés dès le printemps 2026.**

Limitier les nuisances

Plusieurs mesures seront mises en œuvre pour limiter l'impact du chantier :

- **Aspersion d'eau** pour réduire les poussières
- **Évacuation des gravats hors site**, pour éviter bruit et encombrement
- **Traitement sécurisé de l'amiante**, pris en charge par des entreprises spécialisées
- **Fermetures temporaires de voirie**, limitées et communiquées en amont, pour préserver la sécurité de tous

Un suivi régulier et une information continue sur l'avancement du chantier seront assurés par la Ville et Alpes Isère Habitat.

L'accession sociale, qu'est-ce que c'est ?

Les logements vendus en accession sociale à la propriété bénéficient de prix de vente plafonnés grâce à des aides de l'Etat et des collectivités. Des conditions d'accès (plafonds de ressources, primo-accession...) sont ainsi demandés à l'acquéreur pour être éligible. D'autres points intéressants existent comme des garanties de rachat ou le relogement en cas « d'accidents de la vie ». Grâce à ce dispositif, de nombreuses familles chassères aux revenus modestes auront la possibilité d'acheter leur résidence principale et de devenir propriétaire à des conditions avantageuses, mais adaptées à leur situation financière. Alpes Isère Habitat, maître d'ouvrage du programme, lancera la pré-commercialisation des logements à compter de l'automne 2025. La parution du Petit Chassère de l'automne sera l'occasion de présenter précisément les offres et d'orienter les acquéreurs potentiels vers le bon interlocuteur. Soyez attentifs si vous êtes intéressés !



Aicha Gacem,
Adjointe à l'urbanisme
« La grande attente prend fin : le renouvellement urbain du quartier du Château se concrétise enfin, avec le démarrage de la démolition, et la construction à venir d'une nouvelle offre de logements neufs indispensable pour compenser la pénurie pour les Chassères. »

ASSOCIATIONS

LA VIE DE NOS

UN FORUM DES ASSOCIATIONS RENOUVELÉ

Volonté du comité associatif réuni en plénière le 11 février dernier où pas moins d'une trentaine d'associations de la Ville étaient rassemblées, le Forum des associations est reconduit pour cette année 2025 !

Cette année, l'événement est coconstruit entre les associations et la Mairie afin d'être au plus près des besoins du tissu associatif chassère. Une petite délégation d'associations s'est réunie afin de concevoir une nouvelle mouture à un forum qui a pu par le passé être trop peu fréquenté.

En attendant les derniers détails, vous pouvez d'ores et déjà noter que nous vous attendons toutes et tous **le vendredi 5 septembre**.

Après une première partie de l'événement dédié aux scolaires afin qu'ils puissent découvrir de nouvelles activités, suivra un temps plus convivial autour de démonstrations, de stands, de jeux de plein air. Une buvette vous permettra également de vous désaltérer. Enfin, en fin de journée, nous célébrerons les réussites sportives, culturelles et associatives de notre Ville afin de témoigner notre reconnaissance à tous les bénévoles qui font vivre notre ville tout au long de l'année.



Pour Maxime Proia,
Conseiller délégué Sport animation et jumelage
« Le Forum des associations est un moment

fort de la rentrée chassère, et nous avons à cœur de le faire évoluer pour répondre aux attentes des habitants comme des associations. Cette édition a été pensée avec les associations, avec la volonté de donner un nouveau souffle à ce rendez-vous, pour en faire un temps fort de rencontres, de découvertes et de célébration de l'engagement associatif. »

FORUM DES ASSOCIATIONS
Vendredi 5 septembre / 14H - 20H
Place Jules Ferry
Clôture festive en fin de journée

VILLE DE CHASSE-SUR-RHÔNE

ECOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE BOUCHARD

La directrice, Corinne Villard, tiendra sa permanence administrative **du lundi 25 au mercredi 27 août de 8h30 à 11h30 sans rendez-vous** pour finaliser les nouvelles inscriptions.

Pour toute demande d'information cet été, vous pouvez joindre l'école par mail : ce.0380295p@ac-grenoble.fr



CH'ASS. MAT. ET LES PETONS

L'association Ch'Ass. Mat. et les Petons a présenté un spectacle le 16 mai, intitulé « Une histoire, au dodo ! Ou presque... » aux parents, aux Petons, à M. le Maire Christophe Bouvier, à des élus, ainsi qu'à Julie Guillot (puéricultrice), Emylie Hercule (centre social), Valentine (Amusickid) et Aurélie (bibliothèque).

Peton (Gaby) cherche toutes les excuses possibles pour éviter la sieste. Heureusement, les nounous trouvent toujours des solutions créatives pour l'aider à surmonter ses angoisses. Une

mise en scène qui a permis de présenter les divers supports utilisés lors des activités de notre association : la jupe et le chant de Sylvie, le tableau du monstre vert de Chloé, la tarte aux fruits de Thafath, Saliha, Sabine et Anissa, le kamishibai de Noémie, la magie de Laurine, le tablier à comptines d' Afifa, le coussin de bisous de Laury, une chanson douce chantée par les six résidents de l'Ehpad accompagnés par Cyrielle et Anne.

Un pot amical et une tombola ont conclu cette magnifique soirée.



COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE

La communauté arménienne de Chasse sur Rhône s'activera tout l'été pour vous préparer des feuilles de vignes des beureks à la viande et cette année, une petite nouveauté puisque vous êtes nombreux à nous le demander, des beureks au fromage.

Vous pouvez d'ores et déjà passer commande au 06 41 77 37 73. La vente est prévue le 21 septembre.

Nos prix restent inchangés encore cette année pour que tout le monde puisse profiter de nos bons plats.

- Beureks (friands à la viande ou au fromage) 6 € les trois
- Feuilles de vignes 6 € la barquette de 12.

Ensemble pour nos enfants !

Deux associations engagées pour la vie scolaire à Chasse-sur-Rhône !



Association des parents d'élèves (APE)

Association avec un véritable pouvoir d'action pour améliorer la vie scolaire de nos enfants. Discussions, propositions concrètes, collaboration avec la municipalité : **l'association agit au cœur des décisions.**

Quelques unes de nos actions

- Qualité de l'eau dans les écoles (concertations installations filtres)
- Cantine scolaire (visites)
- Transports scolaires (ateliers sécurité, orga)
- Périscolaire (réflexion amélioration)
- Classes vertes (sondages, réflexion évolution)
- Infirmière scolaire (courrier)
- Travaux P. Bouchard (participation choix du projet)
- Accompagnements des membres et parents (rendez-vous, échanges, whatsapp)

Rejoignez-nous !

Adhésion : 5 euros/ année scolaire

L'APE est ouverte à **toutes les bonnes volontés, sans engagement et sans obligation de participer aux échanges** : chacun peut contribuer selon ses disponibilités.

Les Parents d'élèves de Chasse-sur-Rhône
parents.deleves.chasse.sur.rhone@gmail.com

Que vous souhaitiez participer aux événements ou défendre des projets éducatifs, il y a une place pour vous !

Sou des écoles laïque

Association de parents (mais pas que !) grand-parents, oncles, tantes et amis sont aussi les bienvenus ! Nous œuvrons pour **financer les activités pédagogiques et festives** des écoles de la ville.

Nous apportons une aide financière concrète aux écoles pour permettre aux enfants de vivre des expériences inoubliables, comme par exemple :

- Classe orchestre pour les CM1
- Sorties au Futuroscope et à Vulcania
- Spectacle de Noël pour tous les élèves
- Cadeaux de fin d'année pour les CM2

Parce que **plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons organiser d'événements et offrir de belles choses aux enfants !**

Exemples d'événements

qui permettent de récolter des fonds :

- Ciné-goûter et soirée Halloween
- Ventes de chocolats de Noël et de Pâques
- Fête des écoles : stands, buvettes, et tombola...
- Avec la Mairie : Chasse en Lumières et Marché de Noël

Rejoignez-nous, pour faire briller les yeux des enfants !

06 70 07 81 26
Sou des écoles chasse sur rhône
soudesecoleschassesurhone@gmail.com



RUGBY CLUB CHASSE-SUR-RHÔNE

L'école du RCCR finira bientôt son année

- Le **vide grenier du 1^{er} mai** a été très satisfaisant. Merci aux nombreux exposants et visiteurs ainsi qu'aux bénévoles de l'association.
- La fin d'année scolaire arrive et nous distribuerons des flyers aux enfants des écoles de Chasse afin de recruter de nouveaux rugbymen pour la saison 2025/26.
- Les travaux prévus par la municipalité dans nos locaux s'effectuent lentement et nous avons bon espoir pour la saison prochaine.
- ne pas oublier le **14 juillet au Complexe sportif de Moleye** où nous serons présents pour tenir la buvette pour le traditionnel feu d'artifice.
- Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer nos futurs sportifs.

Pour tous renseignements : Jessica Campigotto 06 03 64 70 61



PAROISSE STE BLANDINE

Pensez au Caté pour la rentrée !

Les parents souhaitent donner des repères, et favoriser l'éveil spirituel de leurs enfants, pour qu'ils deviennent réellement libres dans leur vie d'adulte. Pour accéder à ces repères, l'inscription au catéchisme et à l'éveil à la foi est proposé dans la paroisse. L'éveil à la foi s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans. Quatre rencontres sont prévues dans l'année, le samedi matin de 10h à 12h. La formule est adaptée aux tout-petits, et leurs parents peuvent les accompagner. Le catéchisme concerne les enfants qui fréquentent l'école primaire, du CE1 au CM2, avec des groupes pour chaque niveau. Les enfants se retrouvent une fois par mois pour échanger, chanter, bricoler. L'apprentissage de la foi passe par ces moments de partage. Pour les plus grands (CM1 et CM2), la préparation de la Première communion est proposée.

Le catéchisme et l'éveil à la foi sont animés par des parents bénévoles, motivés pour accompagner les enfants dans cette démarche. D'autres sont les bienvenus pour les rejoindre, s'ils le souhaitent.

Renseignements et accueil spécifique lors de permanences à la Maison paroissiale de Chuzelles (vers l'église) les samedis 13 et 20 septembre de 10h à 12h. Renseignements par mail : catesteblandine@gmail.com

Messes à l'église de Chasse :

Elles ont lieu les 2^{ème}, 4^{ème} et éventuellement 5^{ème} dimanche du mois à 10h30, et sont affichées sur place. Une messe est également célébrée à l'église tous les mercredis soir à 18h30, sauf pendant les périodes de vacances scolaires. Contact général pour la paroisse : steblandine2vallees@gmail.com Vous êtes les bienvenus lors de ces célébrations.

Forum des associations :

La paroisse Sainte-Blandine sera présente lors de cette manifestation prévue le **vendredi 5 septembre, l'après-midi**, sur la place Jules-Ferry (place des Ecoles). Nous pourrions vous accueillir et vous renseigner à notre stand.



Les enfants de la première communion, le dimanche 15 juin, avec l'une de leurs catéchistes



GS CHASSE BASKET

Du Basket pour Tous

Que vous soyez compétiteur ou loisir, tout petit ou plus âgé, en pleine forme ou en convalescence, le GS CHASSE BASKET vous accueille et vous propose une activité adaptée.

- ✓ 170 licenciés
- ✓ 10 équipes, des U9 aux vétérans
- ✓ 1 école de Basket accessible dès 3 ans
- ✓ Des entraîneurs diplômés
- ✓ 1 école d'arbitrage
- ✓ 1 section Basket Santé encadrée par une diplômée STAPS-APAS
- ✓ Des bénévoles motivés

Vous avez envie de performer comme nos U15 filles, finalistes du championnat départemental, ou comme nos U21 garçons, demi-finalistes du championnat régional ?

N'hésitez plus, venez essayer ! Nous recrutons pour compléter toutes nos équipes.

Nous reprenons les entraînements à partir du 01 septembre.

Retrouvez le plannings des séances, les tarifs et dossier d'inscription, et toutes les infos sur notre site internet www.gschassecasket.fr et notre page facebook.

Vous pouvez nous joindre au 06 63 49 46 56 ou par mail gskbasket@orange.fr

A très vite au gymnase !
Laurent RENAUD, Président



LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

CHASSE VOLLEY-BALL

Une saison de Volley inoubliable !

Notre saison de volley-ball s'achève sur une note positive, riche en émotions et en performances ! Dès les premiers matchs, l'équipe a montré une détermination sans faille, enchaînant victoires et belles résistances face à des adversaires de taille. Chaque entraînement a été l'occasion de renforcer notre cohésion d'équipe et de perfectionner nos techniques, du service flottant au smash puissant.

Nous avons célébré des victoires mémorables, mais aussi appris de nos défaites, transformant chaque revers en une opportunité de progresser. L'ambiance au sein du club a été exceptionnelle, marquée par la solidarité et le soutien mutuel sur et en dehors du terrain. Des rires, des encouragements, et une passion commune pour le volley ont rythmé ces derniers mois.

Un grand merci à tous les joueurs, entraîneurs et bénévoles pour leur engagement et leur énergie. Cette saison restera gravée dans nos mémoires comme un témoignage de l'esprit sportif et de l'amitié qui nous unit. Vivement la prochaine qui débutera dès septembre avec des séances d'essais !



Vous pourrez nous trouver au forum des associations organisé par la mairie le vendredi 5 septembre mais également au forum VitalSport le samedi 13 septembre organisé par le Décathlon de Chasse sur Rhône.

Retrouvez plus d'infos sur nos pages Facebook et Instagram



TENNIS CLUB DE CHASSE-SUR-RHÔNE

L'année 24-25 du TCC était classée sous le signe de la compétition.

En effet, le 16^e Open du TCC s'est déroulé avec succès grâce notamment à la participation de nos adhérents bénévoles pour tenir les permanences. Merci à vous !!

Nous avons aussi organisé 4 TMC avec plus d'une centaine de joueurs et joueuses qui se sont défiés sur plusieurs jours sur un format de poule multi-chances. Le succès était au rendez-vous.

Comme chaque année, les matches par équipes séniors se sont déroulés durant 5 week-ends du mois de Mars et Avril. Nous avons pu inscrire 2 équipes cette année avec une douzaine de joueurs au global. Les 2 équipes se maintiennent dans leurs divisions respectives.

Pour finir, nous avons organisé notre fête du tennis le samedi 21 juin avec tous les adhérents et bénévoles du club. Autour d'un bon repas, nous avons pu profiter d'une magnifique journée !!

Les inscriptions pour l'année prochaine sont d'ores et déjà ouvertes avec des cours le mardi soir, jeudi soir pour les ados et les adultes ainsi que le mercredi après-midi pour les enfants et ados.

Pour toutes informations, nous vous remercions de nous contacter en nous écrivant sur notre adresse @ de contact : club@tennis-csr.com.



LES SAUVETEURS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Les rameurs ont pris le chemin des compétitions fin mars pour la 1^{ère} partie de saison de barque pour la terminer fin mai.

8 à 10 équipages prennent part aux compétitions régional.

En critérium

Lena Allegre pour ses débuts remporte 3 critériums sur 3 participations.

Matéo Gounon monte 2 fois sur le podium.

Justine Normand en Minimes remporte les 8 critériums.

En course à deux rameurs

Les cadettes Maeva Laurent et Emilie Normand réalisent un début de saison plus compliqué que les autres années mais remporte les 2 championnats de France de cette 1^{ère} partie de saison.

Justine et Garance encore en apprentissage se débrouillent bien pour leur 1^{ère} année dans cette catégorie.

En féminines Juniors

Eugénie Boisson et Astrid Zok enchaînent les 1^{ère} et 2^{ème} places.

Nos 6 féminines se défendent bien, à noter la 2^{ème} place de Cécile Normand et Dorothée Cutzack au championnat de Navigation Marinière

Nos 8 vétérans ramant aussi en seniors réalisent des places d'honneur mais montent sur les podiums en Championnat de France. Les frères Normand Gregory et Damien remportent le championnat de Navigation Marinière et terminent 2^{ème} en Vitesse, Cédric Zok et Thierry Combaluzier 2^{ème} en Marinière Ce qui permet à notre équipe de terminer 1^{ère} aux classements des clubs au championnat de France de Navigation Marinière

Les rameurs laissent la place aux jouteurs, ils ont commencé les entraînements sur l'eau depuis début Mai avec une 1^{ère} victoire au challenge à Ternay, encourageant pour la suite de la saison.

Nous avons organisé une journée joute 100% filles le 17 mai accompagnée d'une matinée andouillettes avec un bilan mitigé mais qui mérite une 2^{ème} chance. A l'heure où nous écrivons ces lignes nous préparons l'organisation de notre Challenge Vide Grenier



Le bureau

CENTRE SOCIAL PAUL VITTOZ DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Association de gestion et d'animation du Centre social de Chasse sur Rhône

Depuis février, **Emylie Hercule a rejoint l'équipe** en tant que directrice de l'association de gestion et d'animation du Centre social. **Tout au long de l'année**, le centre social participe activement à la vie de la commune en organisant plusieurs événements : le carnaval, le week-end famille à Vulcania, la fête des jardiniers, la fête de l'été...

En juillet et en août, des animations auront lieu dans plusieurs quartiers de la ville. Les programmes sont disponibles au centre social ou par le biais du **QR code**.

Le centre social entame **son renouvellement de projet** avec les salariés, les partenaires et les habitants. C'est l'occasion de prendre le temps d'échanger tous ensemble sur les différentes actions portées par le centre social.

Les dates à retenir :

- 10 / 12 septembre 2025 : **Week end à Sète pour les séniors**

- 3 octobre : **Assemblée Générale Extraordinaire AGE** (modification des statuts et élection des membres du conseil d'administration). Vous êtes attendus nombreux !

- 16 octobre : **Petit déjeuner pédagogique.**



<https://linktr.ee/CentreSocialPaulVittoz>

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE-ECOLE DE MUSIQUE

MJC-EM Chasse : Une saison 2024-2025 pleine d'énergie... cap sur 2025-2026 !

La saison 2024-2025 de la MJC-EM de Chasse touche à sa fin, marquant le début d'un été bien mérité pour toutes et tous. Une année particulièrement dynamique, enrichie par la fusion de nos structures, qui a permis de proposer encore plus d'activités et d'animations à destination des habitant(es) de Chasse-sur-Rhône et de ses environs.

Parmi tous les temps forts de la saison, citons notamment en cette fin de saison :

- **la 10^e Biennale et le Sentier Art Nature du Gorneton**, qui mêle création et environnement dans un parcours artistique en plein air,
- **Caravan'Jazz**,
- **la Fête de la musique**,
- **les victoires de nos champions de judo**, mis à l'honneur lors de la fête du judo fin juin,
- **le gala de danse** (hip-hop, classique, modern'jazz),

- **la représentation** de nos jeunes comédiens de la section Théâtre,
- **les nombreux concerts dans le cadre de Jazz à Vienne**,
- **les stages sportifs et culturels** de printemps et d'été.

Ces événements témoignent de la richesse et de la diversité de l'offre proposée, et renforcent la place de la MJC-EM comme un acteur incontournable de la culture et de la vie sportive dans notre commune.

Préinscriptions ouvertes jusqu'au 11 juillet

Pour garantir une place dans nos activités à la rentrée 2025-2026, **les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au 11 juillet**. Passé ce délai, la MJC-EM fermera ses portes pour l'été, avant de rouvrir en pleine forme le lundi 25 août.

Retrouvez-nous au **Forum des associations**,

le vendredi 5 septembre de 14h à 19h sur la Place Jules Ferry devant l'école élémentaire : un moment idéal pour rencontrer nos équipes, découvrir ou redécouvrir nos activités... et peut-être en tester de nouvelles !

Les activités sportives et artistiques reprendront à partir du 8 septembre 2025, et les activités musicales dès le 15 septembre 2025.

Une offre vivante, plurielle, pour tous les âges

À la MJC-EM, chaque personne peut trouver sa voie, s'épanouir, se découvrir... ou simplement se faire plaisir.

Pour les enfants et les ados, des disciplines pour bouger, créer, s'exprimer : judo, hip-hop, danse, arts plastiques, gymnastique sportive, mais aussi **théâtre** et ateliers créatifs pour grandir dans un cadre stimulant.

Pour les adultes, une large palette d'activités dédiées au bien-être et à la remise en forme : fitness, Badminton, zumba, gym douce, Pilates, yoga, relaxation... mais aussi **cours de dessin**, de danse, et pratiques artistiques pour garder le corps et l'esprit en mouvement.

Et pour tous les passionnés de musique : des cours individuels ou collectifs d'instruments, des cours de chant, et la possibilité d'intégrer nos « Fabriks », ensembles et **groupes amateurs**, véritables espaces de partage, de progression et de plaisir musical collectif.

Sans oublier nos aînés, qui se réunissent chaque semaine pour partager un temps de jeu collectif et d'échanges précieux.

La MJC-EM, c'est bien plus qu'un lieu d'activités : c'est un espace de rencontres, d'apprentissage, de transmission et de lien social. Un lieu où chacun peut grandir, rêver, apprendre... et surtout, trouver sa place.

Un immense merci à nos adhérent(es), bénévoles, intervenant(es), professeur(es) et partenaires pour cette saison riche en émotions et en réussites.

Toute l'équipe de la MJC-EM vous souhaite un très bel été, et vous donne rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle saison haute en couleurs, en culture, et en convivialité !



Nous vous invitons à visiter notre site internet, où vous trouverez toutes les informations nécessaires : <https://mjc-emchasse.com/>.



DU COTÉ DE L'AGGLO

INFOS

VéloZen : le nouveau service de location longue durée de vélos électriques



VéloZen
VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

**Vienne
Condrieu**
Agglomération

[Vous rêvez de rouler en vélo à assistance électrique (VAE), mais vous n'osez pas franchir le cap ? Passez à la vitesse supérieure avec VéloZen !]

L'Agglo lance son service de location longue durée de Vélos à Assistance Électrique (VAE) pour les habitants du territoire à compter du 1^{er} juillet. Le service est assuré par Fleeta, entreprise viennoise.

50 vélos seront disponibles dès le lancement, avec une possibilité d'extension jusqu'à 150 vélos selon le succès du service.

Flexibilité sont proposées avec un large choix pour la durée de location de 3, 6 ou 12 mois, avec possibilité de renouvellement une fois, en fonction des disponibilités.

Une offre de vélos pour tous : en plus des VAE classiques, des vélos familiaux longtails (type vélos allongés), ainsi que des vélos adaptés pour les personnes à mobilité réduite seront aussi proposés.

Des vélos de qualité à faible impact environnemental : l'ensemble de la flotte provient de la marque Sunn, société française qui conçoit et assemble ses vélos en France, et 10 VAE sont reconditionnés. Aussi, l'entreprise Fleeta, en charge

du bon fonctionnement du service, est implantée à Vienne.

Une plateforme web dédiée, accessible depuis le site de l'Agglo permettra de réserver, de payer et de prendre rendez-vous pour la livraison. Un lieu de rendez-vous sera proposé à Vienne, avec possibilité de livraison à domicile moyennant un supplément.

■ **Pour en savoir plus :** www.vienne-condrieu-agglomeration.fr (rubrique Vivre et se déplacer > Transports et mobilité > Le vélo)



PRIX ATTRACTIFS

35 € / mois
du 01/12 au 28/02

45 € / mois
du 01/03 au 30/11

35 € / mois
toute l'année pour les moins de 26 ans



BON PLAN

Cet abonnement ouvre les droits des salariés à la participation de leur employeur aux frais de transports (50 % minimum).

Redécoupage électoral au 1^{er} janvier 2026

La Ville a procédé au printemps à un redécoupage électoral afin d'assurer une meilleure cohérence géographique et d'équilibrer le nombre d'électeurs entre les différents bureaux de vote.

Ainsi, un nouveau bureau a été créé, portant à 4 le nombre total sur la commune et répartis comme suit :

- bureaux n°1, 2 et 3 dans la salle Jean Marion sise 95 allée des Lauriers.
- bureau n° 4 au centre social situé 9 rue Pierre Mendès France.

La refonte a été validée par la Préfecture et ce nouveau périmètre électoral entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

De nouvelles cartes électorales seront éditées et adressées en fin d'année à l'ensemble des électeurs.

Parallèlement, une opération de radiation a été effectuée pour supprimer des listes les électeurs dont l'adresse électorale était inexistante ou erronée. Il est donc essentiel de signaler tout changement de domicile, même pour un déménagement au sein de la même commune, afin de maintenir son droit de vote.

Si vous avez un doute concernant votre inscription sur les listes électorales, vous pouvez prendre contact avec le service des élections de la mairie au 04 72 24 48 13.

Pour mémoire :

Les bureaux n°1 et 3 qui se trouvaient au gymnase sont déplacés à la salle Jean Marion.

L'ancien bureau n°2 devient n°4 et ne change pas de lieu.



ETAT-CIVIL

Bienvenue à...

2025 - 2 ^e trimestre	né(e) le
WENDLING Nelly	10/03/2025
RAHAMANI Kaylan	22/03/2025
DIAZ DI LORENZO Melia	24/03/2025
DIAZ DI LORENZO Julia	24/03/2025
PERRIN Maëlia	15/04/2025
TILLIER Ethan	21/04/2025

Félicitations à...

2025 - 2 ^e trimestre	né(e) le
MARTINS Enzo / Boyer Laura	07/04/2025
IBRAMESSAIB Samis /	
VERSACI Kelly	09/05/2025
HUGON JEANNIN Olivier /	
MIDROIT Aurélie	24/05/2025



Ils nous ont quittés...

2025 - 2 ^e trimestre	décédé(e) le
GASPAR Laurinda née DOS SANTOS	06/02/2025
CUGNO Henri	11/03/2025
CINQUIN Nahtalie née DUBESSY	26/03/2025
MIEVRE Aimée	03/04/2025
FANGET Denyse	08/04/2025
RENAUD Gérard	17/05/2025
KHAYADJANIAN Georges	09/05/2025
NOWAKOWSKI Andrée née GARNIER	10/05/2025
CHAPUT Yves	22/05/2025
Ancien élu municipal et Président du GS Chasse Foot	
VIALLE Hubert	30/05/2025

Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatcivil@chasse-sur-rhone.fr

Le parcours de notre chapelle baladeuse s'éclaircit...

Un projet qui avance

Dans le dernier numéro du Petit Chassère, les lecteurs ont pu (re)-découvrir un bout de leur histoire commune envolée aux Etats-Unis. Cette chapelle Saint-Martin, trait d'union entre le passé villageois de Chasse-sur-Rhône, son épopée industrielle et sa modernité urbaine, est aujourd'hui avec certitude au cœur du campus Marquette de Milwaukee (Wisconsin).

Ce qui nous intéresse aujourd'hui c'est de comprendre les mécanismes qui l'ont emmenée aussi loin, comment une riche américaine a été envoûtée par cette chapelle ? Comment les dockers du port de Marseille ont vu des pierres taillées d'époque médiévale partir sur un cargo il y a un siècle ? Comment des ouvriers new-yorkais ont reconstruit cette chapelle à côté d'un manoir Renaissance ? Pourquoi est-elle partie ensuite à Milwaukee ? Toutes ces questions et les mille autres qui en découlent occupent depuis maintenant plusieurs mois un groupe de jeunes chassères avides de découvertes.

Pour que ce projet avance, cela n'aura échappé à personne, il faut le financer. C'est pourquoi, nous

avons fait le choix de présenter ce projet auprès des financeurs publics qui se sont engagés à le soutenir (Vienne Condrieu Agglomération, Département de l'Isère, Région Auvergne-Rhône-Alpes, etc.). Une campagne de financement participatif a permis d'obtenir plus de 5 000 €. Nous voulions que le lien qui unit les chassères à cette histoire puisse se retrouver dans des contreparties au projet : leurs noms au générique du film ou sur une plaque apposée sur l'esplanade de la Chapelle à Milwaukee. De généreux mécènes soutiennent le projet afin de témoigner de leur engagement local. En tant que lecteurs du journal communal, vous pouvez toujours soutenir ce projet en venant rencontrer les jeunes qui tiennent des stands lors des événements en Ville.

Un documentaire qui commence à prendre forme

Nos ambassadeurs continuent de travailler d'arrache-pied avec le collectif Risetite afin de scénariser le documentaire. Définir quelles sont les personnes clés à interviewer,

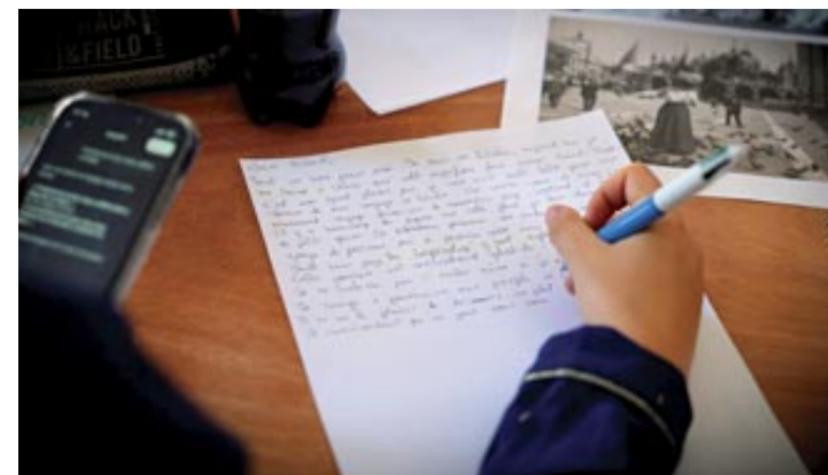
réaliser les interviews, construire une narration, toutes ces étapes sont les prémices à la création du film documentaire. Ces temps de travail continuent de jaloner le cursus scolaire de nos jeunes. Après trois journées lors des vacances de printemps, ce sont encore des jours de recherches et d'écriture qui se tiennent actuellement. Cette expérience inédite pour nos jeunes chassères servira à leur classe d'âge mais également aux suivantes car nous espérons bien que ce projet « Jeunes » sera un déclencheur pour les futures générations de Chassères. La première phase du projet est en train de s'achever, vendredi 13 juin, nos jeunes ambassadeurs ont représenté la Ville et la Micro-Folie de Chasse-sur-Rhône lors des rencontres régionales des Micro-Folies afin de présenter à tous les acteurs culturels de notre région ce projet d'envergure. Dans le même temps, les discussions sont bien entamées avec la Villa Albertine, acteur majeur de la culture française aux Etats-Unis ou encore l'Alliance Française de Milwaukee qui porte sur place l'enjeu majeur de la francophonie dans un territoire « découvert » par des Français canadiens au XVIIIème siècle. Ce travail partenarial fait rayonner notre Ville de Chasse-sur-Rhône au-delà de ses frontières et au travers de ce projet, toute notre culture et histoire patrimoniale locale.

Une amitié avec Milwaukee

Comme nous le disions lors des précédents numéros, ce projet est une fusée à étages. Notre objectif est que cette première plaque d'acier posée permette de



PROJET MILWAUKEE



construire d'autres dynamiques pour le futur, que ce soit à la fois pour nos scolaires au travers de correspondances linguistiques, ou pour nos entreprises dans de nouvelles perspectives ou encore pour nos habitants dans des projets de voyages socioculturels à construire. Cet engouement pour ce projet doit permettre de bâtir une relation durable avec cette grande ville de Milwaukee. Ainsi, une amitié entre nos deux villes viendra couronner ce socle du projet. Elle sera officialisée lors du voyage de nos jeunes ambassadeurs. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que nous recevrons l'été prochain le bigband de l'Université Marquette qui se produira sur une des scènes du festival pour Jazz à Vienne. Construire prend du temps, voyager également, c'est par étapes que se construit cette aventure, fruit de rencontres, d'opportunités et de vision commune. Notre objectif, que nous partageons avec vous ici, c'est de faire de ce projet au long court un

fil rouge commun pour se réapproprier notre ville, son patrimoine et ses dynamiques. L'histoire de la Chapelle Saint Martin, n'est finalement qu'un formidable vecteur de lien social que nous souhaitons voir perdurer auprès de tous les habitants de Chasse-sur-Rhône, en accueillant toutes celles et ceux qui souhaitent y contribuer.

Pour continuer à suivre le projet « De Chasse à Milwaukee »



PATRIMOINE

10^{ème} Biennale Sentier Art Nature « Le Gorneton »



1. **Anna et Michael ROFKA** (Allemagne)
Le Son en moi

2. **Joelle XAVIER** (Nouvelle-Zélande)
La Loup du Gorneton

3. **Marie Jo DILLY** (France)
Floraison inattendue

4. **Sally DUCROW** (France)
Eventail rafraichisseur d'eau

5. **Alain MILA** (France)
La Corne d'Abondance

6. **Pascale PLANCHE** (France)
Envolée

7. **Hugues GRAMMONT** (France)
L'Araignée

8. **Donald BUGLASS** (Nouvelle-Zélande)
Recyclage

9. **Soeine BAC** (Canada)
Abris

10. **Xavier RIJS**
La Chaise Sauvage

11. **Marc AVERLY**
Tiz

Pour fêter notre 10^{ème} biennale, nous avons commandé deux œuvres à des artistes amis du sentier et qui ont été installées dans les deux communes de Chasse et Seyssuel.

La **Chaise Sauvage** est installée sur le parking de l'Atrium à Seyssuel. **TIZ** est installé sur la place de la Mairie à Chasse sur Rhône. Ces œuvres étant pérennes, elles représentent l'intérêt des communes pour notre sentier et l'Art en général.

Un petit extrait des œuvres des enfants



TRÈS BELLE 10^{ème} ÉDITION

Grosse satisfaction de l'équipe du sentier. Outre les **9 œuvres des artistes**, sont venus s'ajouter :

33 œuvres de différentes classes du **pays viennois et alentour**.

2 œuvres des ateliers dessin et BD de la MJC de Seyssuel

4 œuvres personnelles

1 œuvre d'un groupe d'habitantes du Centre social de Chasse sur Rhône.

Parallèlement les groupes scolaires et écoles maternelles sont également venus en nombre : **Chasse sur Rhône, Seyssuel, Vilette de Vienne, Serpaize, Chuzelles, Luzinay, Corbas, Montagny, Luzinay, Péage de Roussillon**.

D'autres institutions comme l'hôpital de Malissol, Regar2moi de Reventin-Vaugris et le CCAS de Vienne auront visité le sentier.

En tout, ce sera près de 1600 enfants répartis dans 61 classes qui auront visité le sentier et participé concrètement à sa réussite.

Pour ce qui est du public, il est estimé entre 2000 à 2500 personnes qui sont venues et qui viendront parcourir ce superbe sentier du Gorneton pour admirer toutes ces installations.

LE COURRIER DES LECTEURS

Vos questions / Nos réponses

Entre chaque parution de votre magazine municipal, vous pouvez nous poser toutes vos questions via l'adresse : communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr. Toute question aura une réponse et nous en publierons une sélection à chaque numéro.



Question d'habitants à Chasse-sur-Rhône :
« Y a-t-il des animations prévues dans la ville cet été ? »



Fernand Lopez
Conseiller délégué à la Vie et lien entre les quartiers

« Cet été, la ville de Chasse-sur-Rhône proposera plusieurs rendez-vous conviviaux pour permettre aux habitants de se retrouver et de profiter de moments partagés en plein air.

Le parc du Château accueillera deux projections gratuites dans le cadre du « Ciné été », ouvertes à tous :

- Le vendredi 25 juillet avec la projection du film *Nuit au zoo*
- Le mercredi 13 août avec *Les Bodin's partent en ville*

Ces soirées sont l'occasion de profiter d'un moment de détente en famille ou entre amis dans un cadre agréable.

Egalement, la cérémonie du 14 juillet se tiendra comme chaque année, suivie du traditionnel feu d'artifice, très attendu par les habitants. C'est un moment important de rassemblement républicain et festif.

Par ailleurs, le centre social Paul-Vittoz propose de nombreuses activités à destination des jeunes, des enfants et des familles : sorties, ateliers, animations de quartier...

Enfin, pour la première fois cette année, à l'occasion du festival Jazz à Vienne, un arrêt exceptionnel de TER est prévu en soirée à Chasse-sur-Rhône.

Cette mesure permet aux habitants de profiter pleinement des concerts tout en rentrant en train après les festivités, en toute sécurité. C'est une belle avancée en matière de mobilité et d'accès à la culture.

Nous invitons les habitants à consulter régulièrement les supports de communication de la ville (site internet, affichage municipal, réseaux sociaux) pour suivre l'ensemble des événements à venir.



Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été ! »

TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GROUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

Une ville plus verte, plus résiliente, avec vous !

Les étés se réchauffent, les canicules se multiplient, et nous en ressentons chaque jour un peu plus les effets sur notre qualité de vie. Face à ces bouleversements climatiques majeurs, notre responsabilité est claire : rendre notre ville plus verte, plus résiliente et plus agréable à vivre pour toutes et tous.

Depuis 2020, plus de 500 arbres ont été plantés, et plusieurs projets ambitieux de végétalisation ont vu le jour ou sont en cours : transformation des cours d'école en îlots de fraîcheur, aménagement du Parc Haour, création de l'aire de jeux du Parc de Moleye avec plus de 900 plantations. **Ces actions participent**

pleinement à l'adaptation de notre ville face au dérèglement climatique.

Face aux fortes chaleurs, **nous veillons aussi sur les plus vulnérables** : deux salles climatisées sont ouvertes au public, en complément des appels et visites régulières du CCAS auprès des aînés et personnes isolées dans ces périodes difficiles.

À travers ce magazine, nous souhaitons vous montrer que vous pouvez compter sur la municipalité pour garantir une ville sûre et paisible. Cela passe par **des investissements inédits et continus en matière de sécurité** (vidéoprotection, armement de la Police municipale, renforts de gendarmerie etc.)

Notre engagement ne s'arrête pas là. Nous menons également une lutte active et déterminée contre les différentes formes de pollution et les risques industriels : lutte contre les PFAS, rejets d'odeurs industriels, nuisances liées à l'autoroute et au train. Notre Ville a joué un rôle majeur ces dernières années pour alerter les autorités compétentes sur ces pollutions. **Nous poursuivons ces efforts avec la même détermination.** Pendant ce temps, l'opposition qui brille par son absence en commission, choisit souvent l'attaque plutôt que les idées, les rumeurs plutôt que les faits. Nous, nous restons concentrés sur l'essentiel : **agir concrètement, pour vous et avec vous.**

Contactez-nous sur Facebook : @ChasseNouvelleère

GROUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

Nous constatons un dérapage budgétaire structurel. Les dépenses de fonctionnement augmentent chaque année à un rythme incompatible avec nos capacités financières. Ce n'est plus un écart ponctuel, mais une mécanique incontrôlée où les charges de fonctionnements s'alourdissent sans amélioration des services pour la population. L'analyse des lignes budgétaires révèle des hausses généralisées, notamment

dans les charges de personnels et générales, sans justification ni stratégie. Cette dérive réduit nos marges de manœuvre pour l'avenir, chaque euro mal dépensé étant un euro en moins pour des investissements essentiels comme l'éducation ou la sécurité. La majorité municipale fait preuve d'un manque d'anticipation, gérant à vue sans plan pluriannuel ni transparence. La masse salariale augmente sans cohé-

rence avec les besoins de la population, alourdissant les charges sans améliorer le service. Nous remettons en cause l'absence de pilotage et d'évaluation, pénalisant agents et habitants. Des équipements publics essentiels sont négligés. Il est urgent de repenser la gestion de Chasse, de revenir à une gouvernance responsable et de respecter l'argent public, qui appartient aux habitants.

GROUPE "CHASSE OPPOSITION"

Depuis 2020, les charges à caractère général ont doublé, tandis que les charges de personnel ont augmenté de 22 %. Cette gestion budgétaire ne laisse aucune marge pour les investissements nécessaires à notre commune. Malgré nos efforts au sein des commissions, nous constatons un manque d'écoute de la part du maire. De plus, l'absence de transparence entrave notre capacité à

exercer pleinement notre rôle d'élus. Nous croyons fermement qu'une gouvernance efficace doit impliquer tous les acteurs de la commune et favoriser le dialogue. Nous restons à votre écoute pour rassembler et construire ensemble un programme pour l'avenir de Chasse. Votre voix compte, et nous vous invitons à nous rejoindre dans cette démarche collective. Ensemble, nous

pouvons bâtir un avenir meilleur en mettant en avant vos idées et vos besoins. Ensemble, faisons de Chasse un lieu où chacun se sent écouté.

Chasse Oppositions
Chasseambitioncommune@gmail.com
L Brumana, P Estatof,
E Culibrk.



GROUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

Pendant que le maire m'accuse dans la presse pour une localité mal citée que j'avais déjà corrigée la veille, **il fait voter des PV erronés, emprunte un million sans débat, valide un PLU sans commission...**

Son groupe travestit les faits, sa gestion dérive. Nous, on travaille. Eux, ils paniquent : les élections arrivent. Retrouvez nos GAZETTES pour une info sincère ! (QR code ci-contre)

Muriel DANIELE
Chassères Avant Tout
chasseresavanttout@gmail.com
Facebook : chasseresavanttout




Les Nymphéas
Restaurant

Les Nymphéas restaurant, table gourmande du Domaine de Gorneton, vous proposent une cuisine bistronomique traditionnelle, fait maison !
Nos chefs mettent en avant les produits de saison en privilégiant les acteurs locaux, en circuit court.

680 Chemin de Violans - 38670 Chasse sur Rhône - 04 87 76 85 15

Cave
BATAILLON

CAVISTE DE BONS CONSEILS

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr

Juillet 2025

Mardi 1^{er} juillet de 17h à 22h

Soirée jeux

organisée par les classes de CM1 à Jean Marion

Du lundi 7 juillet au samedi 12 juillet

Stage de Judo

organisé par la MJC/EM à Jean Marion et au complexe sportif de Moleye

Lundi 14 juillet

Fête Nationale

organisée par la Mairie,

- 10h45 - Départ Place Jules Ferry,
- 11h - Cérémonie au Monument aux morts,
- 11h30 - Pot de l'amitié,
- 19h - Musique et restauration au Complexe sportif de Moleye,
- 22h30 - Feu d'artifice



Août 2025

Mardi 12 août à 10h

81^{ème} Anniversaire du bombardement de 1944

organisé par la Mairie au Monument aux victimes civiles rue Pasteur

Lundi 25 au vendredi 29 août

Stage Art et Culture

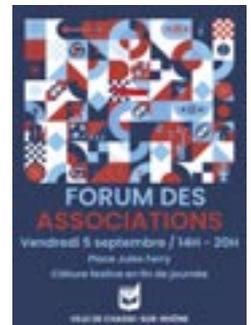
organisé par la MJC

Septembre 2025

Vendredi 5 septembre

Forum des Associations

Place Jules Ferry



Un magazine de transparence et de proximité

La Ville de Chasse-sur-Rhône a le plaisir de vous présenter un numéro exceptionnel de votre magazine municipal, Le Petit Chassère Hors-série.

Ce hors-série, distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, revient sur les grandes actions réalisées depuis 2020 par l'équipe municipale.



VOISINS VIGILANTS & SOLIDAIRES®



Les habitants d'un même quartier participent ainsi à la sécurité de leur cadre de vie. Toute information ou alerte peut se faire de manière extrêmement simple par SMS ou par téléphone via un numéro dédié.

Installez l'application 100 % gratuite et sécurisée « Voisins Vigilants », un réseau social de voisinage qui permet de lutter contre les cambriolages en recréant du lien social avec ses voisins.

